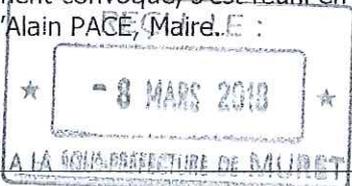


| | |
|---|---|
| <p>COMMUNE de SEYSSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSSES</p> | <p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSSES</p> |
| <p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 17 Procurations : 3 Absents : 9 Votants : 20 Pour : 20</p> | <p>L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit février à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire. E :</p> <p>Date de la convocation : 21 février 2018</p> <div style="text-align: right;">  </div> |
| <p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Jérôme BOUTELOUP, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Laurent VALLET, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Alain VIDAL, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Yvelise MONTANE à Alain PACE, Magali GRANDSIMON à Andrée ESCAICH, Jennifer DURAND à Alain VIDAL.</p> <p>ABSENTS : Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Corinne CORDELIER, Maryvonne SALLES, Bruno BENOIST, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Floréal PALAZON, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Alain D'ORSO</p> | |
| <p style="text-align: center;">N° 4491</p> <p style="text-align: center;">OBJET :</p> <p style="text-align: center;">Demande de subvention CAF-programmation scolaire – travaux de construction d'un bâtiment modulaire de 4 salles d'activités périscolaires</p> | <p>La commune de Seysses projette la réalisation d'un bâtiment modulaire de quatre salles d'activités périscolaires à l'ALAE élémentaire et maternelle de l'école Flora TRISTAN.</p> <p>En effet, le nombre de classe de cette école a été doublé l'année dernière passant de 8 à 16 (6 maternelles et 10 élémentaires). Les locaux pour l'accueil périscolaire doivent maintenant s'adapter à cet accueil important d'enfants supplémentaires.</p> <p>Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment d'environ 160 m² divisé en 4 salles dans l'enceinte de l'école pour un coût estimatif des travaux de 300.000 € HT selon APS 360.000 € TTC.</p> <p>Le bâtiment sera livré pour une utilisation à la rentrée des classes 2018-2019.</p> <p>A ce titre, la commune sollicite une aide à l'investissement de la CAF de la Haute-Garonne pour le financement de cette nouvelle structure.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approuve le projet de construction d'un bâtiment modulaire de quatre salles d'activités périscolaires à l'école Flora TRISTAN pour un montant de 300.000 € (360.000 € TTC) ; • Charge Monsieur Le Maire de solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne la subvention la plus élevée possible pour l'aider au financement de cette opération. • Dit que les travaux démarreront l'année de programmation |

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• Précise que la somme nécessaire au financement de ces travaux est inscrite au budget communal, opération 13, chapitre 21.• Charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et en règle générale de tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre. |
| <p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : - 08 MARS 2018</p> <p>Affiché le : - 08 MARS 2018</p> | <p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 02 mars 2018,</p> <p style="text-align: right;">Le Maire, Alain PACE</p>  |